
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Troisième session

Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

LIECHTENSTEIN

Déclaration de Mme Andrea Willi Ministre des affaires étrangères

En 1998, nous avons commémoré le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral. La conclusion, en 1994, de l'Accord instituant l'OMC répondait aux défis posés par l'économie mondiale, changements qui résultaient en grande partie de la création du GATT en 1947. La conclusion du Cycle d'Uruguay a sans nul doute beaucoup contribué à l'amélioration notable de l'accès aux marchés et à l'établissement de règles plus prévisibles.

Nous sommes réunis ici à Seattle pour décider d'un engagement et d'un cadre collectifs, ainsi que d'un programme de travail pour un nouveau cycle de négociations commerciales. Nombreux sont les Membres qui ont exprimé des doutes quant à la nécessité de lancer un nouveau cycle. Nous pensons qu'il y a des arguments qui militent incontestablement en faveur d'un nouveau mandat et d'un nouveau cycle de négociations. Afin que tous les partenaires aient davantage de possibilités en matière de commerce international et de croissance, les règles de l'OMC doivent encore être renforcées et les obstacles au commerce qui subsistent éliminés. Une évolution économique et technologique rapide exige une adaptation correspondante des règles communes.

L'OMC prône la primauté du droit, le règlement pacifique des différends, l'application de principes de base comme la non-discrimination et la transparence. De façon générale, il n'est pas contesté que le système de l'OMC a contribué à un développement et à une croissance économiques stables et durables. Or, même si l'importance du commerce international est reconnue, l'incidence de la libéralisation du commerce et de la mondialisation sur l'emploi, la distribution des richesses, le développement et l'environnement suscite une polémique qui, depuis quelques années, se fait plus vive. Ces craintes doivent être prises au sérieux et il convient d'en débattre.

Le rôle de l'OMC pour ce qui est d'aider les pays les plus pauvres est capital. La libéralisation du commerce doit se faire au profit de tous les Membres de l'OMC, lesquels devraient tous être en mesure de partager les fruits de la croissance mondiale sur le plan des échanges, des investissements, de l'emploi, des revenus et de la stabilité. Il convient par conséquent de réaffirmer que la poursuite de la libéralisation du commerce est dans l'intérêt des pays en développement et qu'elle va leur permettre de s'intégrer plus rapidement dans le système commercial multilatéral. Le système de l'OMC doit contribuer au développement en général, et au développement durable en particulier.

En faisant preuve de pragmatisme et de flexibilité, l'OMC assurera certainement aussi aux générations futures les fruits d'un système commercial ouvert, fruits dont on ne peut toutefois tirer pleinement profit que dans un environnement sain. Par conséquent, il conviendrait que les incidences du commerce sur l'environnement fassent l'objet d'une attention encore plus grande lors du nouveau cycle de négociations.

Ce n'est pas seulement pendant la préparation de cette réunion que la question du commerce et des normes sociales a été débattue. La cohésion, la coopération et l'intégration internationales exigent une vision d'ensemble des valeurs sur lesquelles reposent nos sociétés. Compte tenu de l'interdépendance économique mondiale croissante, il nous est demandé instamment de traiter cette question et de trouver l'organe approprié qui en serait chargé.

La rapidité du processus de mondialisation fait naître des craintes dans l'opinion publique. Ces craintes sont parfois imprécises. C'est pourquoi les Membres de l'OMC, ainsi que le Secrétariat, devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour expliquer au public les avantages que peut comporter un système commercial multilatéral quand il s'agit de relever les défis de la mondialisation et de la société de l'information. L'information du public et la transparence des activités de l'OMC devraient être au premier rang de nos priorités futures.
